



VILLE DE

Saint-Sauveur

A C T U A L I T E S



A la suite des réformes liées à la suppression de la taxe professionnelle, l'année 2011 marque une exception dans le calendrier budgétaire en accordant aux collectivités locales, une prolongation des délais pour la présentation de leurs budgets.

C'est ainsi que pour notre Commune, les comptes de gestion et comptes administratifs des budgets ont été présentés le 29 mars 2011 et les budgets primitifs lors de la séance du 28 avril 2011. Cette revue étant consacrée principalement à la présentation des budgets, je vous invite à lire attentivement son contenu et mesurer les efforts de notre collectivité et de ses habitants pour la réalisation de tous les investissements prévus.

Traditionnellement, cette période printanière est concentrée sur les orientations qui font l'objet des décisions prises en Conseil et chaque élu dans son domaine de compétence est invité à réfléchir sur les améliorations à apporter aux secteurs dont il a la charge.

Dans ce contexte, et après avis des commissions concernées, conscients des difficultés des ménages, le choix des élus s'est néanmoins porté sur une légère augmentation des impôts venant conforter au plus strict nécessaire nos recettes de fonctionnement et permettant de dégager l'autofinancement utile au programme d'investissement destiné au mieux-être des administrés. Cette légère augmentation venant compenser les nombreuses hausses des énergies et autres matières premières ou les nouvelles taxes auxquelles la Commune doit faire face au même titre que les familles.

## Présentation du Budget 2011

- Présentation générale du Budget
- Détail des différentes sections
- Investissements programmés

## Vie Communale

- Reprise du tennis
- Maintenance des poteaux d'incendie
- Luxeuil Bus à Saint-Sauveur
- Eclairage public

2011 verra donc les premiers coups de pioche pour une réalisation majeure modifiant l'image de l'entrée Nord de notre ville à proximité de l'Eglise. Trottoirs, parkings, aménagements divers à l'état de projet jusqu'à présent, seront concrétisés prochainement. Et pour permettre aux habitants de visualiser et de s'informer, ceux-ci pourront dès les semaines à venir se porter sur le site de la Commune où une présentation des nombreux changements de ce quartier sera disponible.

Un plan pluriannuel de réfection des trottoirs est initié et s'échelonne lors des exercices à venir sur nombreuses rues de la commune. Les travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau de la rue Aristide Briand étant programmés ce début d'été, la logique de continuité des travaux dans cette rue a prévalu dans le choix de cette voie pour la réfection des trottoirs.

Attentive au bien-être des enfants et de leurs instituteurs, notre Commune poursuivra également l'amélioration de divers équipements dans les écoles notamment l'acoustique de la maternelle et l'aménagement d'un bureau pour le Directeur et une salle pour les intervenants. Les travaux de réfection des toitures des écoles s'achèveront pour ce qui concerne cet important investissement, avec la remise en état de la couverture de l'Ecole mixte II.

J'ajouterai que des aménagements sont encore nécessaires pour finaliser le relais de l'ensemble des réseaux d'assainissement à la station d'épuration, s'agissant notamment des travaux à réaliser rue Curie et rue Foch mais ceux-ci feront l'objet de décisions ultérieures lors d'exercices à venir.

Soucieuse de la qualité de vie de ses administrés dans un environnement adapté aux exigences de nouvelles normes en perpétuel changement, notre Commune n'a de cesse de chercher la stabilité et la maîtrise de ses dépenses et celles de ses recettes dans une fiscalité raisonnable. Feuille de route des élus, ce challenge est l'objectif à atteindre afin de réaliser les équipements nécessaires permettant de fidéliser ses habitants voire d'augmenter leur nombre pour mieux pérenniser les classes de notre ville qui, d'année en année se voient menacées faute d'un ou deux enfants. N'oublions surtout pas que ces enfants sont l'avenir de nos villes.

Je vous souhaite bonne lecture de l'ensemble des budgets primitifs de notre Commune où la rigueur dans les dépenses et une fiscalité maîtrisée ont été, comme je vous l'ai annoncé précédemment, les fils conducteurs des propositions qui ont recueilli l'aval d'une grande majorité (moins trois abstentions) des conseillers municipaux.

Avant de clore mes propos, je ne manquerai pas de vous rappeler que depuis mars dernier, tous les habitants de Saint-Sauveur peuvent emprunter deux fois par jour, du lundi au samedi, le Bus de Luxeuil, ce qui répond au Grenelle de l'environnement mais aussi permet d'effectuer des économies non négligeables au regard du prix de plus en plus élevé des carburants.

Christiane Bey



Arrêt Saint-Sauveur centre



Tarifs du meeting

Adultes 10 € - Enfants 5 € - moins de 12 ans gratuit

## Maintenance des poteaux d'incendie

En France les hydrants doivent permettre au service d'incendie de mobiliser 120 m<sup>3</sup> d'eau en deux heures au minimum (60 m<sup>3</sup> chaque heure), plus en fonction du calcul de besoin en eau effectué par le service d'incendie en fonction du risque (surface, distribution interne, activités, stockages du bâtiment présentant le plus gros risque). Pour veiller à ce que ces appareils fonctionnent bien un entretien annuel doit être réalisé.

Cet exercice va avoir lieu dans les semaines à venir sur Saint-Sauveur et tous les poteaux d'incendies vont être contrôlés le premier jeudi de chaque mois. Nous vous conseillons d'éviter d'utiliser les machines à laver le linge ce jour là car il y a un risque de coloration de l'eau (couleur rouille).

## TENNIS

Le Tennis à Saint-Sauveur débute en ce mois de mai. Les terrains ont été nettoyés, démoussés et remis en état de fonctionnement par l'association. Vous pouvez donc à nouveau venir pratiquer le tennis dans un environnement agréable et pour un prix modique.

Les inscriptions sont prioritairement réservées aux habitants de Saint-Sauveur et des communes environnantes non dotées d'équipements de tennis.

### Tarifs

jusqu'à 10 ans inclus 5 €  
11 à 16 ans 10 €  
à partir de 17 ans 15 €

Inscriptions auprès de Géraldine Ruff  
Tél.03.84.40.45.98

La Base aérienne 116 Luxeuil-Saint-Sauveur organise un meeting aérien **les samedi 02 et dimanche 03 juillet**. Au cours de ces deux journées, vous pourrez assister à des présentations en vol d'avions de combat anciens et modernes, de patrouilles acrobatiques françaises et étrangères, d'hélicoptères, de parachutistes avec en final une démonstration de la célèbre Patrouille de France.

Vous pourrez également admirer des expositions statiques d'appareils récents et anciens de diverses nationalités.

De nombreux baptêmes de l'air seront à gagner tout au long de ce week-end.

Ouvert au public, ce grand événement aéronautique proposera chaque jour aux visiteurs un spectacle continu de 10h00 à 18h00.

N'hésitez pas à consulter l'adresse du site internet spécial meeting : [www.meeting-air-luxeuil.com](http://www.meeting-air-luxeuil.com)

La RN57 en direction de Vesoul sera bloquée pour le week-end.

## Bus à Saint-Sauveur

Depuis ce Lundi 7 mars vous pouvez voir passer le Luxeuil Bus (ex Métrolux) dans les rues de Saint-Sauveur. En effet la mairie a signé une convention pour l'extension de la ligne afin de permettre aux habitants de se rendre plus facilement au centre de Luxeuil et dans les commerces du rond point de la 7ème armée.

Il y a deux arrêts sur la commune :

- rond-point de la 7ème armée avant Luxeuil (dit *arrêt du Breuchin*);
- rue Edouard Herriot entre le 1 et le 3 (dit *arrêt Saint-Sauveur centre*)

Une signalétique appropriée sera installée prochainement pour matérialiser les arrêts.

Les horaires sont les suivants (sous réserve de modifications):

- Breuchin : 9 h 26 - 11 h 26 - 14 h 26 - 16 h 26
- Saint-Sauveur centre : 9 h 28 - 11 h 28 - 14 h 28 - 16 h 28

Tous les jours sauf le Dimanche.

### Tarifs

- 1 ticket plein : 0,75 €
- 1 ticket réduit : 0,55 € (personnes de + 65 ans et personnes à mobilité réduite)
- Enfant - de 6 ans : gratuit
- 1 carnet de 10 tickets : 6 €
- L'ensemble des titres sont vendus par le conducteur.
- Possibilité d'abonnement au mois.

Par ailleurs le Luxeuil Bus dessert vingt-six points d'arrêt sur Luxeuil qui seront donc accessibles à présent.

# Budget 2011

## Situation financière de la commune au 31 décembre 2010 (en euros)

	dette en capital à l'origine	dette en capital au 31/12/2010	annuité à payer au cours de l'exercice	dont intérêts	dont capital
<i>Budget général</i>	636 353	357 435	97 053	16 115	51 181
<i>Budget eau</i>	aucun emprunt n'a été réalisé				
<i>Budget assainissement</i>	686 997	485 540	53 007	20 437	32 570

Tous budgets confondus, la dette en capital au 31 décembre 2010, s'établit à 842 975€. Les annuités à payer au cours de l'exercice sont de 83 751€ en capital et les intérêts de 36 552€.

## Budget primitif général 2011 (en euros)

Avant d'examiner plus en détail le budget primitif 2011 nous vous rappelons la situation budgétaire 2010 du Budget général compte administratif et compte de gestion concordants votés lors de la précédente séance du conseil du 29 mars 2011.

**La section de fonctionnement** fait ressortir au 31/12/2010 un solde excédentaire de 163 471.79 auquel il convient d'ajouter le report de l'exercice précédent de 50 684.61 soit un total pour la section de fonctionnement de 214 156.40

**La Section d'investissement** fait ressortir au 31/12/2010 un solde d'exercice positif de 71 626.58 auquel il convient d'ajouter le report d'exercice précédent déficitaire de 131 123.62

Total pour la section d'investissement négatif de 59 497.04

**Le total cumulé permet de clore l'exercice 2010 avec un excédent de 154 659.36**

<i>Nature des dépenses</i> *	635 400
Travaux écoles	21 000
Aménagement entrée nord	300 000
Toiture école Mixte II	65 000
Eclairage public - rue Michelet et Curie	28 000
Trottoirs rue Briand	112 000
Aménagement carrefour rue du Suchot	20 000
Travaux acoustiques Maternelle	25 000
Travaux ONF	14 500
Achats matériels divers	24 900
Site cinéraire restant à réaliser	15 000
Jeux parcours de santé	10 000

\* Section d'investissement : opérations d'équipement

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général	258 740	Produits des services	65 715
Charges de personnel	461 793	Impôts et taxes	376 861
Autres charges de gestion courante	118 455	Dotations et participations	416 396
Charges financières	13 069	Autres produits de gestion courante	66 500
Dépenses imprévues fonct.	8 829	Atténuations de charges	44 000
Virement section investissements	260 000	Produits exceptionnels	927
Opérations d'ordre entre sections	4 171	Opérations d'ordre	0
		Résultat reporté	154 658
Total	1 125 057	Total	1 125 057
Dépenses d'investissement	Montant	Recettes d'investissement	Montant
Opérations d'équipement	635 400	Subventions	144 600
Dépenses financières	60 838	Emprunts	260 000
Dépenses imprévues	8 983	Recettes financières	95 948
Solde reporté	59 498	Opérations d'ordre	264 171
Total	764 719	Total	764 719
<b>Total général</b>	<b>1 889 776</b>	<b>Total général</b>	<b>1 889 776</b>

### La section de fonctionnement

En matière de fonctionnement le budget primitif présenté n'appelle aucune inquiétude. Les dépenses réelles\* (860 886.00) de l'exercice sont maîtrisées au plus strict nécessaire et sont largement compensées par les recettes réelles (970 399) Les légères augmentations de taxes (TH = 6.50 au lieu de 6.37 TFB = 13.86 au lieu de 13.59 ; TFNB : 27.68 au lieu de 27.64) viennent conforter les recettes de l'exercice, ce qui permet de dégager un autofinancement propre à la réalisation des investissements programmés et permet de compenser les nombreuses augmentations des énergies et autres matières premières auxquelles la Commune doit faire face au même titre que les particuliers.

### La section d'investissement

En matière d'investissement, les premiers travaux de l'entrée Nord de la Ville devraient commencer prochainement. C'est un investissement majeur ainsi que celui de la réfection des toitures des écoles.

Un plan pluriannuel de réfection des trottoirs est initié et s'échelonne lors des exercices à venir sur de nombreuses rues de la commune. La réfection des réseaux d'assainissement et d'eau de la rue Aristide Briand étant en cours, la logique de continuité des travaux dans cette rue a prévalu dans le choix de cette voie pour la réfection des trottoirs. Comme il pourra être remarqué, la commune s'engage dans un plan d'investissement important. + de 635 000 de dépenses d'équipement sont programmées cette année dans les différentes opérations que nous avons détaillées.

La bonne santé de nos finances sur le budget principal et notre faible taux d'endettement permettent d'envisager sereinement l'ensemble des travaux et les subventions tant de l'Etat, du Département ou autres organismes viennent conforter ce plan d'investissement.

S'agissant des emprunts sur le budget général, le taux d'endettement de la commune est très faible celle-ci peut largement, sans impacter le budget, réaliser les emprunts nécessaires aux travaux programmés. Taux d'endettement = dette en capital au 1er janvier 2011 + 377 434.70 / recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2010 = 976 971.87 soit un ratio de 0.386. Un ratio inférieur à 1 étant très favorable.

Le budget primitif général 2011 de la commune se caractérise par la recherche constante de la maîtrise de nos dépenses et le choix des élus en raison des investissements à réaliser pour la commune d'augmenter RAISONNABLEMENT la fiscalité sans un fort impact sur les dépenses des administrés.

## Budget primitif eau 2011 (en euros)

Comme pour le précédent budget nous vous rappelons la situation budgétaire de l'année 2010 compte administratif et compte de gestion concordants votés lors du précédent conseil.

**La Section d'exploitation** fait ressortir au 31/12/2010 un solde excédentaire de 5 495.88 auquel il convient d'ajouter un report d'exploitation de 48 520.44 ce qui permet de dégager un solde d'exécution excédentaire pour l'exercice 2010 de 54 016.32

**La Section d'investissement** se clôt le 31/12/2010 par un solde positif de 22 522.19 auquel il faut ajouter le report de 71 957.87 ce qui permet de dégager un solde d'exercice en investissement avec un excédent de 94 480.06

**Le total cumulé** permet de clore l'exercice à hauteur de 148 496.38

Il n'y a aucune dette d'emprunt sur ce budget.

Dépenses d'exploitation	Montant	Recettes d'exploitation	Montant
Charges à caractère général	42 500		
Charges personnels et frais assimilés	10 000		
Atténuations de produits	13 801	Ventes produits prest. de service	79 393
Autres charges de gestion courante	2 000	Recettes d'ordre d'exploitation	2 608
Charges exceptionnelles	1 500	Résultat reporté	44 016
Dépenses imprévues fonct.	3 000		
Virement section investissement	35 448		
Opérations d'ordre entre sections	17 868		
Total	126 117	Total	126 117
Dépenses d'investissement	Montant	Recettes d'investissement	Montant
Dépenses d'équipement	154 272	Recettes financières	14 084
Dépenses imprévues	5 000	Recettes d'ordre d'investissement	53 316
Opérations d'ordre d'exercice	2 608	Solde d'exécution reporté	94 480
Total	161 880	Total	161 880
<b>Total général</b>	<b>287 997</b>	<b>Total général</b>	<b>287 997</b>

### La section d'exécution

**Le budget présenté est confortable.**

**En section de fonctionnement** les recettes réelles\* de l'exercice couvrent les dépenses (+ 6 692) mais la baisse des consommations d'eau par nos administrés appelle vigilance sur la répartition de nos recettes. L'instauration du forfait relatif à un droit d'abonnement (20 €/an) demandé répond dans ce sens à cette question.

Il n'y a pas d'emprunt sur ce budget.

### La section d'investissement

En matière d'investissement les dépenses programmées sont celles de la Rue Aristide Briand que nous pourrions financer sans emprunt compte tenu du confort de ce budget

*\*Dépenses et recettes réelles : Ne sont pas prises en compte dans les dépenses ou recettes réelles, les opérations d'ordre, les virements entre section et les résultats reportés.*

## Budget primitif assainissement 2011 (en euros)

Nous vous rappelons la situation budgétaire de l'année 2010 compte administratif et compte de gestion concordants votés.

**La Section d'exploitation** fait ressortir au 31/12/2010 un excédent de 87 137.58 auquel il convient d'ajouter un solde positif de 35 375.48 ce qui permet de dégager un solde d'exécution en exploitation de 122 513.06

**La Section d'investissement** fait ressortir au 31/12/2010 un solde positif de 131 176.16 auquel il convient d'ajouter le déficit des années précédentes de 40 372.76 soit un solde positif de 90 803.40

**Le total cumulé** permet de clore l'exercice 2010 avec un excédent de 213 316.46

Plusieurs emprunts ont été réalisés pour financer différents travaux d'assainissement. Au 31 décembre 2010 le capital restant dû est de 485 540.57 Les annuités sont de 32 569.50 en capital et les intérêts de 20 436.84

Dépenses d'exploitation	Montant	Recettes d'exploitation	Montant
Charges à caractère général	128 632		
Charges de personnel et frais assimilés	8 000	Ventes produits prest. de service	158 287
Atténuation de produits	8 996	Subventions d'exploitations	46 000
Autres charges de gestion courante	126 500	Opérations d'ordre entre sections	28 928
Dépenses imprévues fonct.	2 500	Résultat reporté	122 513
Charges financières	33 270		
Opérations d'ordre entre sections	47 830		
Total	355 728	Total	355 728
Dépenses d'investissement	Montant	Recettes d'investissement	Montant
Dépenses d'équipement	88 049	Recettes financières	12 058
Emprunts et dettes assimilées	33 714	Opérations d'ordre entre sections	47 830
Opérations d'ordre d'exercice	28 928	Résultat reporté	90 803
Total	150 691	Total	150 691
<b>Total général</b>	<b>506 419</b>	<b>Total général</b>	<b>506 419</b>

### La section d'exploitation

Le budget assainissement de la Commune est le budget le moins confortable.

S'agissant, de **la section d'exploitation** : Les recettes réelles\* de l'exercice 204 287 ne sont pas suffisantes pour couvrir les dépenses réelles 307 898, ce qui appelle une très grande vigilance concernant les redevances d'assainissement dont une partie provient de recettes assises sur la consommation d'eau qui est depuis quelques années en diminution constante.

Malgré l'instauration d'un abonnement droit à l'assainissement, la réflexion devra être poursuivie pour une répartition des prélèvements nous offrant des ressources plus pérennes. Sur ce budget des travaux restent à réaliser notamment pour une partie de la Rue Poincaré et tous les équipements et travaux qui résulteront des résultats de l'études du schéma directeur d'assainissement.

### La section d'investissement

Aussi, pour les prochains investissements qui seront nécessaires pour terminer le relais de l'ensemble des réseaux à la station d'épuration, il nous faut donc nous assurer de dégager des marges de manœuvre plus confortables afin de nous permettre leur réalisation ; les emprunts sur ce budget étant non négligeables et leur durée résiduelle loin d'être terminée (17 ans pour le dernier emprunt 2008 sur l'assainissement des rues Curie et Foch). Une priorité à l'avenir qui devra être examinée en commissions afin de dégager un autofinancement sur ce budget.

#### EN CONCLUSION

**DES BUDGETS EQUILIBRES GRACE A LA MAITRISE DES DEPENSES, A UN JUSTE RECOURS A L'EMPRUNT ET A LA FAVEUR D'UNE FISCALITE MESUREE ASSURANT UNE MEILLEURE PERENNITE DE NOS RESSOURCES.**

# Vie communale

## Un éclairage public



La gestion de l'éclairage public dépend de la commune. A ce titre la Mairie apporte le plus grand soin à ce que les rues de Saint-Sauveur soient bien éclairées, mais aussi que cela se fasse dans le plus grand respect de la législation en vigueur, tout en maîtrisant les dépenses.

Comme nous le savons tous, les lampes à incandescence sont progressivement retirées du marché pour les particuliers à cause de la consommation excessive qu'elles entraînent pour un rendement très médiocre. Il en va de même pour l'éclairage public qui, originellement, est composé de lampes à vapeur de mercure haute pression et qui doit être remplacé par des lampes à vapeur de sodium (SHP).

Aujourd'hui le parc de Saint-Sauveur a été remplacé à hauteur de 60 % et le plan de remplacement se poursuit avec, pour 2011, le rééquipement des rues *Michelet, Perroyés, Valentin, Fougères et Curie*.

Nous cherchons à remplacer les lampes dans les lanternes autant que possible, on parle alors de "relamping"; malheureusement bien souvent en raison de contraintes techniques il n'est pas possible de remplacer place pour place les lampes, de fait il doit être procédé au remplacement de toute la lanterne.

Ainsi depuis 2009 certaines rues ont été "relampées" en 70 w SHP : *J.Jaurès, J.Zay, Bouquet, lotissements Boeri et Grands Champs*. D'autres rues ont été refaites à neuf récemment : *Clemenceau, Foch, Champs Marins, Ferry, Guynemer, Carrefour de la 7eme armée, A.Briand*.

Avantages des lampes SHP :

- flux lumineux plus important pour une consommation moindre et pour un coût de matériel à peine supérieur (lampe 125 w mercure = 6200 lumens, lampe 70 w shp = 6600 lumens)
- flux lumineux restant plus constant avec les années.

L'allumage des luminaires se fait par l'intermédiaire de cellules crépusculaires. Certaines, mal placées car trop basses ou mal orientées par rapport au soleil

Sur Saint-Sauveur nous avons...

- 350 luminaires
- 2 cabines téléphoniques

### Répartition :

- 2 lampes 40 w éco
- 145 lampes 125 w mercure
- 36 lampes 70 w SHP
- 41 lampes 100 w SHP
- 82 lampes 150 w SHP
- 23 lampes 250 w SHP
- 6 lampes 400 w SHP
- 8 lampes 35 w iodure
- 2 lampes 100 w iodures métalliques
- 2 lampes 150 w iodures métalliques
- 3 lampes 400 w iodures métalliques

La consommation électrique totale des 350 lampes est de : 47,685 kw/h.

La durée de fonctionnement d'environ 4000 heures / an.

Le coût du kW/h est de 0.07 € TTC.

Soit un coût total de 13 440 €/an

augmentent les temps d'allumage des lampes.

Six ont déjà été remplacées par des horloges astronomiques : en indiquant l'emplacement géographique de l'horloge, le programme astronomique indiquera automatiquement l'heure de lever et de coucher du soleil. Ainsi l'horloge commandera plus précisément l'allumage et l'extinction des lampes, ce qui va permettre d'économiser quelques centaines d'heures de fonctionnement sur l'ensemble des lampes et d'éviter les dégradations sur les cellules d'allumage.